Envoyé en préfecture le 06/10/2022 Reçu en préfecture le 06/10/2022

Affiché le

ID: 023-222309627-20221005-CP2022264-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2022

DELIBERATION	COMMISSION	CP	-	RESSOURCES	HUMAINES	ET
N°CP2022-09/5/43	N° 5	DÉV	ELOP	PEMENT DURABL	Æ	
DOSSIER N°5306						

Etaient présents:

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Mary-Line COINDAT, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Marie-France GALBRUN, Franck FOULON, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Thierry GAILLARD, Jérémie SAUTY, Hélène PILAT, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Isabelle PENICAUD, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Renée NICOUX

Avai(en)t donné pouvoir:

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN Catherine GRAVERON à Franck FOULON Marie-Thérèse VIALLE à Nicolas SIMONNET Guy MARSALEIX à Hélène PILAT

RAPPORT : Demande de subventions milieux aquatiques

ORIGINE : Direction Générale des Services/Pôle Aménagement du Territoire/PAT-ENV

EAU/ASS

Rapporteur: M. Thierry GAILLARD



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la délibération n° CD 2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,

Vu la délibération n°CD2022-05/4/19 du Conseil départemental du 20 mai 2022 approuvant le règlement d'aide pour la restauration des milieux aquatiques (Fiche N° 7/2/1) **VU** le budget de l'exercice,

VU le rapport CP30/09/2022/5/43 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

Envoyé en préfecture le 06/10/2022 Reçu en préfecture le 06/10/2022

Affiché le

ID: 023-222309627-20221005-CP2022264-DE

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- décide d'accorder les subventions récapitulées dans le tableau ci-après :

Bénéficiaire	Objet de la demande	Montant HT de la dépense	Montant TTC de la dépense	Montant éligible au soutien du Département	Participations financières sollicitées	Montant de la subvention départementale
Communauté de Communes Creuse Grand Sud Dossier: 00006773	mise en conformité du plan d'eau de Féniers	82 895,00 €	99 474,00 €	82 895,00 €	Agence de l'eau Loire Bretagne (50 %) Région Nouvelle Aquitaine (10 %)	12 434,25 € (15 %)*
Syndicat Mixte Contrat de Rivière Gartempe Dossier : 00007213	réalisation d'études continuité écologique sur l'Ardour et la Gartempe	16 600,00 €	19 920,00 €	19 920,00 €	Agence de l'eau Loire Bretagne (50 %) Région Nouvelle Aquitaine (20 %)	1 992,00 € (10 %)*
Syndicat Mixte du Bassin de la Petite Creuse Dossier : 00007214	réalisation de la tranche 2 (2022) de travaux dans le cadre du Contrat Territorial du bassin versant de la Petite Creuse	143 750,00 €	172 500,00 €	172 500,00 €	Agence de l'eau Loire Bretagne (50 %) Région Nouvelle Aquitaine (0 %)	17 250,00 € (10 %)*

^{*} taux maximum

- autorise 1	a Présidente	du Conseil	départemental	à signer	tout documer	nt nécessaire	à la mise	en	œuvre	de
ces décision	ns;									

- dit que les sommes nécessaires seront imputées sur le budget départemental :
Chapitre 917.38 – article 204142 op.19,
Chapitre 917.38 – article 204141 op.19.

Pour la Communauté de Communes Creuse Grand Sud : M Jean-Luc LEGER, Mmes Renée NICOUX et **CHEVREUX** pas part Laurence n'ont pris vote au Adopté 27 0 0 abstention pour contre

Pour le Syndicat Mixte Contrat de Rivière Gartempe : Mmes Catherine DEFEMME, Armelle MARTIN, MM Thierry GAILLARD, Philippe BAYOL (ayant donné pouvoir à Armelle MARTIN) et Eric BODEAU n'ont pas pris part au vote Adopté : 25 pour - 0 contre - 0 abstention

Pour le Syndicat Mixte du Bassin de la Petite Creuse : MM Guy MARSALEIX(ayant donné pouvoir à Hélène PILAT), Nicolas SIMONNET, Franck FOULON, Mmes Hélène PILAT, Marie-Christine BUNLON, Marie-Thérèse VIALLE (ayant donné pouvoir à Nicolas SIMONNET), n'ont pas pris part au vote

Adopté : 24 pour - 0 contre - 0 abstention

Publié sur le site <u>www.creuse.fr</u> le 10 octobre 2022

Envoyé en préfecture le 06/10/2022

Reçu en préfecture le 06/10/2022

Affiché le

ID: 023-222309627-20221005-CP2022264-DE

La Présidente du Conseil Départemental de la Creuse Valérie SIMONET